



# Valeurs et éthique de Securitas AB

Securitas AB  
Gouvernance d'entreprise  
Révisée le 3 novembre 2014

En vigueur depuis le 3 novembre 2014

Remarques liminaires : Cette directive s'adresse à toutes les sociétés du Groupe **Securitas AB** dans le monde (ci-après «Securitas» - qui par ailleurs n'a aucun lien d'affiliation avec la société suisse du même nom Securitas AG), représenté en Suisse par **Protectas SA** ainsi que toutes ses succursales et ses filiales. De même, les termes utilisés pour désigner des personnes et des fonctions s'appliquent à l'ensemble du personnel, à nos représentants et partenaires ou à d'autres parties prenantes. De ce fait et dans l'unique but de faciliter la lecture, ces termes sont utilisés au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

## Table des matières

1.	Principes généraux	4
2.	Nos valeurs	4
3.	Conformité aux lois et réglementations locales	5
4.	Droits de l'Homme	5
5.	Collaborateurs	5
5.1	Rémunérations et conditions d'emploi	5
5.2	Liberté d'association	5
5.3	Santé et sécurité	6
5.4	Égalité des chances	6
5.5	Harcèlement	6
5.6	Travail des enfants ou travail forcé	6
5.7	Abus d'alcool et/ou de drogue	6
5.8	Réseaux sociaux	6
6.	Éthique commerciale	6
6.1	Concurrence loyale et antitrust	7
6.2	Pots-de-vin, corruption et blanchiment d'argent	7
6.3	Divertissements, cadeaux, pourboires et dons	7
6.4	Conflits d'intérêts	7
6.5	Contributions politiques et activités politiques	7
6.6	Délit d'initié et informations confidentielles	7
6.7	Vie privée et protection des données	8
6.8	Confidentialité (secret professionnel)	8
6.9	Propriété intellectuelle	8
6.10	Protection de la propriété et des ressources de l'entreprise	8
6.11	Œuvre gouvernementale	8
6.12	Divulgations, dossiers et contrôle interne	8
7.	Développement durable	9
8.	Participation au sein de la communauté	9
9.	Exécution et conformité	9

### 1. Principes généraux

Le respect des lois, le maintien de normes éthiques élevées et le partage de nos valeurs communes jouent un rôle clé dans l'ensemble des opérations de Securitas et constituent les bases sur lesquelles nos clients, nos collaborateurs, nos actionnaires et les autres parties prenantes fondent leur confiance en Securitas. Ces principes jouent également un rôle important pour maintenir la valeur forte de la marque Securitas et favorisent la durabilité à long terme et la croissance de notre activité dans le monde entier.

Le code de valeurs et de l'éthique de Securitas (le « Code ») est l'un des éléments clés de la politique d'entreprise de Securitas et fixe les principes fondamentaux dont Securitas attend l'application par ses collaborateurs et l'adhésion par ses partenaires commerciaux à tout moment.

Le Code est étroitement lié aux valeurs de Securitas, d'Intégrité, de Vigilance et de Serviabilité et d'autres documents de référence tels que la politique et les directives du groupe Securitas.

Il appartient à Securitas en tant qu'entreprise, ainsi qu'à tous ses collaborateurs et membres du Conseil d'administration, de comprendre, et de se conformer au Code. Securitas demande également à tous ses partenaires commerciaux, à différents niveaux, qu'ils respectent les principes du Code. Tous les collaborateurs et partenaires commerciaux sont encouragés à signaler toute non-conformité, avec l'assurance qu'il n'y aura pas de conséquences négatives pour les personnes qui ont agi de bonne foi. Ce Code constitue une norme minimale mais n'exclut ni ne remplace toute négociation collective sur le sujet.

Bien que le Code soit un guide sur de nombreux sujets concernant les normes acceptables d'intégrité et un comportement commercial approprié, il serait impossible de codifier

toutes les situations susceptibles de survenir dans les activités quotidiennes de Securitas dans le monde entier. C'est pourquoi, le Code ne peut pas se substituer à la responsabilité individuelle de chaque collaborateur ou partenaire d'exercer son bon jugement dans le respect de l'esprit du Code et en le suivant à la lettre.

Securitas soutient les principes de la Déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations Unies, de la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail, des directives de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) pour les entreprises multinationales, et nous nous engageons à respecter ces principes dans nos politiques d'entreprise, nos procédures et nos pratiques quotidiennes.

### 2. Nos valeurs

Les activités de Securitas reposent sur trois valeurs fondamentales: **Intégrité, Vigilance et Serviabilité.**

#### • Intégrité

Securitas insiste sur l'importance d'une approche honnête dans son activité. Le succès de toute activité commerciale dépend largement de l'honnêteté et de l'intégrité de ses collaborateurs. Securitas ne fait aucun compromis sur ces exigences en matière d'intégrité.

L'intégrité comprend également le droit d'exprimer ouvertement son opinion, de signaler toute irrégularité et toute autre information pertinente sans risque de conséquences négatives.

#### • Vigilance

Securitas insiste sur l'importance d'une approche professionnelle de son activité. Un collaborateur de Securitas doit tou-

jours s'efforcer d'être attentif, d'observer, d'écouter et d'évaluer afin de faire ce qui est raisonnable pour protéger les locaux et les biens du client, dans le respect des valeurs et de l'éthique de Securitas.

- **Serviabilité**

Securitas s'efforce de rendre plus sûre la vie des personnes. Un collaborateur de Securitas doit toujours être prêt à apporter son assistance dans le cadre d'une mission spécifique. Nous devons être prêts à soutenir nos collègues, clients et autres personnes ayant besoin d'assistance.

Le modèle de management de Securitas, connu sous le nom de Toolbox (boîte à outils), est destiné à diffuser la culture d'entreprise et à créer une plate-forme partagée. Il met l'accent sur les trois valeurs fondamentales de Securitas.

### **3. Conformité aux lois et réglementations locales**

Tous les collaborateurs et partenaires commerciaux doivent respecter les lois et réglementations en vigueur dans le pays où Securitas exerce ses activités. Le Code constitue une norme minimale et doit être appliqué dans les activités de Securitas même s'il fixe un standard supérieur à la législation locale. Securitas respectera le cas échéant des sanctions économiques et commerciales imposées par les Nations Unies, l'Union Européenne ou par les Etats-Unis d'Amérique.

Les entités locales de Securitas peuvent adopter et appliquer des principes qui sont plus stricts ou détaillés que ceux fixés par le Code. Dans ce cas, les règles locales s'appliquent en plus de celles du Code.

### **4. Droits de l'Homme**

Securitas soutient et respecte les droits fondamentaux de l'Homme définis par la Déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations Unies et reconnaît sa responsabilité de promouvoir et respecter ces droits dans la conduite de ses activités partout dans le monde.

### **5. Collaborateurs**

Nos collaborateurs sont notre ressource la plus importante. Securitas a l'ambition d'être un employeur de confiance, solide et stable, favorisant les relations fondées sur le respect mutuel et la dignité.

Nous croyons fermement dans la relation entre la compétence de nos collaborateurs et les résultats que nous obtenons. Pour attirer des personnes compétentes, Securitas s'efforce d'être un employeur attractif, offrant de bonnes conditions de travail, des salaires justes et des possibilités d'évolution professionnelle.

#### **5.1 Rémunérations et conditions d'emploi**

Securitas reconnaît l'importance d'un salaire juste et d'horaires de travail raisonnables.

Nous agissons pour que les salaires et autres avantages dépassent les minima fixés par la législation nationale ou ceux de la profession. Les informations sur les salaires et les avantages, ainsi que les autres conditions d'emploi, doivent être communiquées clairement à chaque collaborateur.

#### **5.2 Liberté d'association**

Securitas respecte les droits de tous les collaborateurs de choisir d'être représentés ou non par un syndicat pour mener des négociations collectives et de former ou de se joindre aux syndicats de leur choix, conformément aux lois et réglementations locales. Ceci inclut le respect de la liberté de réunion et d'association pacifique. Aucun collaborateur

ne doit risquer d'être harcelé ni de subir des conséquences négatives pour l'exercice de ces droits.

### **5.3 Santé et sécurité**

Securitas reconnaît l'importance de fournir à ses collaborateurs un environnement de travail sécurisé et sain, et de prendre toutes les mesures raisonnables pour prévenir les accidents et les blessures, ainsi que soutenir toutes les initiatives susceptibles de promouvoir la santé et le bien-être.

### **5.4 Égalité des chances**

Securitas est un employeur qui offre l'égalité des chances à tous ses collaborateurs et les traite de manière juste et égalitaire. Toute discrimination relative à l'embauche, à la rémunération, à la formation, à la promotion, à la rupture du contrat de travail ou au départ à la retraite fondée sur les origines ethniques ou géographiques, l'appartenance religieuse, le sexe, l'orientation sexuelle, la situation maritale ou parentale, l'invalidité ou toute autre caractéristique protégée par la législation applicable, n'est pas acceptable.

Toutes les décisions relatives à l'emploi doivent être fondées uniquement sur la compétence, l'expérience, le comportement, la performance au travail et le potentiel prouvé par rapport aux exigences du poste.

### **5.5 Harcèlement**

Securitas préconise un environnement de travail productif et ne tolère aucune forme de harcèlement, intimidation ou abus. Tous les collaborateurs doivent être traités et se traiter mutuellement avec dignité et respect.

### **5.6 Travail des enfants ou travail forcé**

Securitas n'emploie pas d'enfants et n'accepte aucune forme de travail des enfants, ni de travail forcé.

### **5.7 Abus d'alcool et/ou de drogue**

Securitas s'assure qu'il n'y a pas de drogue dans l'environnement de travail qu'il fournit et attend de tous ses collaborateurs qu'ils s'abstiennent de tout abus d'alcool et/ou d'usage de drogues susceptibles d'affecter leur travail.

### **5.8 Réseaux sociaux**

Securitas respecte le droit de l'individu à la liberté de parole et à la liberté d'opinion. Cependant, seuls les représentants de Securitas mandatés à cet effet sont autorisés à faire des déclarations publiques au nom de Securitas. Les collaborateurs et les partenaires commerciaux qui se livrent à des activités sur les réseaux sociaux sont encouragés à se comporter de manière compatible avec les valeurs et la philosophie de Securitas.

## **6. Éthique commerciale**

Securitas insiste sur l'honnêteté, l'intégrité et l'équité et s'engage fortement à respecter et promouvoir les plus hauts standards d'éthique commerciale dans tous les aspects de ses activités.

En tant que leader de la profession, Securitas a de vastes responsabilités vis-à-vis des pays et des communautés où il exerce ses activités. Securitas est une entreprise citoyenne et nous nous conformons aux législations et réglementations en vigueur dans les pays où nous sommes actifs. Securitas a également la responsabilité de contribuer au développement de la profession. A travers la coopération avec les organisations professionnelles, les syndicats de salariés, les autorités publiques et les forces de l'ordre, Securitas contribue au développement des services et du marché dans son ensemble, avec l'objectif d'élever les normes et les salaires dans la profession.

### **6.1 Concurrence loyale et antitrust**

Securitas croit dans le commerce équitable et la concurrence honnête fondée sur l'intégrité, la qualité des produits, les prix et le service à la clientèle. Même si nous pouvons nous joindre à des associations afin de faire progresser l'industrie, nous n'entretenons pas de discussions, ni ne concluons d'ententes avec des concurrents concernant les prix, les parts de marché ou autres activités illégales de même nature. Nous sommes fortement engagés dans le respect de toutes les lois et réglementations applicables qui favorisent une concurrence loyale.

### **6.2 Pots-de-vin, corruption et blanchiment d'argent**

Securitas s'efforce de proposer les meilleurs services possibles pour répondre aux besoins spécifiques de ses clients et s'attend à être choisi comme prestataire de services sur la base de son mérite, dans un environnement de concurrence libre et loyale. Securitas n'offre pas, ni ne sollicite ou n'accepte de pots-de-vin, de paiements de facilitation ou d'autres paiements illégaux pour obtenir ou conserver des marchés. Securitas s'attache à traiter uniquement avec des partenaires commerciaux respectables, impliqués dans des activités commerciales légales et dont les fonds proviennent de sources légales. Securitas ne facilite pas le blanchiment d'argent et respecte les principes généraux de lutte contre le blanchiment d'argent définis par les conventions pertinentes contre la corruption et le blanchiment d'argent dans l'esprit du Code.

### **6.3 Divertissements, cadeaux, pourboires et dons**

Les opérations d'achat et de vente doivent être traitées avec la plus grande intégrité. Les collaborateurs et partenaires commerciaux ne doivent ni donner ni accepter de cadeaux, pourboires ou propositions de divertissements susceptibles d'influencer les transactions commerciales ou la prise de décision

d'un collaborateur, partenaire commercial ou client. Les cadeaux de faible valeur font parfois partie de la culture commerciale locale et peuvent être acceptés tant que cela est autorisé et légalement admissible. Il appartient aux entités locales de Securitas de définir et d'appliquer des règles et principes plus détaillés concernant ce qui est applicable au niveau local en conformité avec les lois applicables et le Code.

### **6.4 Conflits d'intérêts**

Les décisions commerciales doivent toujours reposer sur des raisons et critères objectifs. Les collaborateurs et partenaires commerciaux doivent éviter tous conflits d'intérêts ou conflits d'intérêt perçus entre leurs activités personnelles et leur participation à la conduite de l'activité commerciale de Securitas.

### **6.5 Contributions politiques et activités politiques**

Toute politique publique ou activité politique publique menée au nom de Securitas doit être légale, éthique et conforme aux valeurs et politiques de Securitas. Les collaborateurs ne sont pas autorisés à utiliser ou consentir à l'utilisation de tous fonds d'entreprise, ressources ou installations visant à soutenir une entité gouvernementale, une organisation politique, un parti, ou un candidat, sauf lorsque ceci est requis par la loi et quand il existe une pratique légale établie et généralement acceptée pour le faire.

Toutes les contributions versées par les fonds de l'entreprise doivent être légales, transparentes et approuvées, a priori par le Président de Division ou le Président régional.

### **6.6 Délit d'initié et informations confidentielles**

Securitas respecte toutes les lois et réglementations applicables relatives au délit d'initié et n'utilise ni ne divulgue de manière inappropriée des informations d'initiés dans le cadre de transactions boursières. Les

collaborateurs et partenaires commerciaux ne doivent utiliser aucune information non publique au sujet de Securitas ou de toute autre entreprise pour influencer leur décision, ou celle de tiers, dans les transactions boursières.

### **6.7 Vie privée et protection des données**

Securitas respecte les droits des individus à la vie privée et s'engage à traiter les données personnelles de manière responsable et conformément aux lois sur la vie privée et la protection des données.

### **6.8 Confidentialité (secret professionnel)**

Tous les collaborateurs et partenaires commerciaux doivent accorder une attention particulière à la prévention de toute utilisation ou divulgation non autorisée d'informations confidentielles ou exclusives de Securitas. Les informations non publiques appartenant à nos clients ou partenaires commerciaux auxquelles nous avons accès dans le cadre de notre activité doivent également être protégées, conformément à toutes les exigences légales et contractuelles.

### **6.9 Propriété intellectuelle**

La marque Securitas traduit toute la valeur de notre longue histoire de prestataire de services de sécurité professionnel. Securitas, de même que tous ses collaborateurs et partenaires commerciaux, doit œuvrer pour préserver cette marque et respecter les droits de propriété intellectuelle de tiers.

### **6.10 Protection de la propriété et des ressources de l'entreprise**

La propriété, les ressources et les systèmes d'information de Securitas doivent être protégés et sécurisés à tout moment contre les utilisations illicites, les dommages, la divulgation, le détournement ou la destitution, que ce soit le fait d'un accident, d'un acte malhonnête ou d'un abus de confiance.

### **6.11 Œuvre gouvernementale**

Plusieurs de nos clients sont des agences gouvernementales, des administrations publiques et des organismes publics internationaux. Securitas s'engage à respecter toutes les lois et réglementations applicables à la collaboration avec les gouvernements et autorités publiques y compris certaines exigences particulières associées aux contrats et transactions avec des gouvernements.

### **6.12 Divulgations, dossiers et contrôle interne**

Securitas reconnaît l'importance d'établir une communication ouverte avec toutes les parties concernées par nos activités, qu'il s'agisse des collaborateurs, partenaires commerciaux, clients, investisseurs ou du public et de ses représentants. L'action Securitas est cotée à la bourse NASDAQ OMX de Stockholm et toutes les informations sont fournies en accord avec les législations pertinentes, réglementation boursière et codes de gouvernance d'entreprise applicables à notre activité.

Des informations complètes et précises sur l'entreprise sont disponibles pour les parties intéressées et Securitas répondra dans les délais aux demandes de renseignements.

Tous les rapports et documents comptables identifient clairement la nature réelle des transactions commerciales, les actifs et les passifs, conformément aux exigences réglementaires, comptables et légales en vigueur et sont communiqués dans la mesure de nos connaissances. Notre objectif est la responsabilité totale.

Les normes comptables de Securitas sont énoncées dans la politique et les directives du Groupe, ainsi que dans le manuel comptable de Securitas. Nous appliquons la politique de communication de Securitas dans toutes nos communications.



Les politiques internes de contrôle de Securitas sont conformes au cadre de contrôle interne du COSO. Le Conseil d'administration de Securitas AB est responsable en dernier ressort du travail accompli dans le cadre de nos fonctions de contrôle interne.

### **7. Développement durable**

Securitas s'efforce de mener ses activités de manière écologiquement durable et doit être conforme ou dépasser les exigences environnementales fixées par les lois, réglementations et accords internationaux en vigueur. Nous devons rechercher en permanence des manières de réduire les ressources consommées, ainsi que les émissions et les déchets. Les objectifs quant aux émissions sont fixés par la directive en matière d'émissions de Securitas.

### **8. Participation au sein de la communauté**

Partout où elle intervient, Securitas agit en entreprise citoyenne et soutient les communautés locales, régionales et globales de manière appropriée. Nous participons également à des projets sociaux dans les régions où nous enregistrons un besoin pressant de renforcer la communauté locale. Au travers de nos entités, nous interagissons avec les communautés locales où Securitas exerce des activités, en mettant en œuvre des initiatives telles que le sponsoring d'écoles, d'orphelinats et d'organismes pour handicapés.

Securitas reconnaît l'importance d'un dialogue social dynamique et continu avec l'ensemble des parties intéressées.

### **9. Exécution et conformité**

Il appartient à chaque collaborateur et au Conseil d'administration de Securitas d'observer et de promouvoir le Code. Le président de division/région est tenu de s'assurer de l'application du Code sur son territoire. Cependant, la responsabilité ultime de l'application correcte du Code par tous les collaborateurs et partenaires commerciaux incombe aux Présidents de pays au sein de leur territoire respectif. Le Code doit également être communiqué et appliqué, dans la plus grande mesure possible, dans le cadre de toutes les relations contractuelles avec les partenaires commerciaux et les collaborateurs. S'agissant de l'application du Code, nos clients ne sont pas considérés comme des partenaires commerciaux. Les partenaires commerciaux peuvent être des fournisseurs, des sous-traitants et d'autres partenaires.

L'application du Code et le respect de celui-ci doivent être surveillés de façon continue dans le cadre de nos procédures de gestion des risques d'entreprise. Le Code doit être révisé chaque année. La responsabilité de cette révision revient en dernier ressort au Conseil d'administration de Securitas AB.

Il appartient également à chaque collaborateur et à chaque partenaire commercial de Securitas de soulever les problèmes relatifs au respect du Code.

Si un collaborateur ou un partenaire commercial souhaite signaler une violation du Code, son supérieur hiérarchique ou un représentant de la direction locale devra en être informé.

Si le collaborateur éprouve des difficultés à soulever une question au niveau local, si une violation du Code n'est pas traitée ou si l'allégation est de nature grave ou délicate, ceci doit être signalé par l'un des canaux suivants :

Securitas Integrity Line

Site Internet : [www.securitasintegrity.com](http://www.securitasintegrity.com)

Téléphone : consulter le site Internet pour obtenir le numéro de téléphone local

Adresse électronique :

[integrity@securitas.com](mailto:integrity@securitas.com)

Représentant RSE du groupe

Securitas AB

P.O. Box 12307

S-102 28 Stockholm

Suède

Une description plus détaillée de la procédure pour signaler une violation du Code, ainsi que sa finalité et son utilisation, figure dans les directives concernant Securitas Integrity Line».

Tous les cas de non-respect du Code seront examinés. Dans la mesure du possible, toutes les informations fournies par un collaborateur seront traitées de manière confidentielle et aucun collaborateur ne pourra être victime de discriminations pour avoir signalé, en toute bonne foi, des informations susceptibles d'être des violations possibles du Code. Après avoir déposé un tel rapport, un collaborateur recevra un retour d'information approprié.

Securitas surveille régulièrement la conformité avec le Code, en utilisant les informations signalées par les différents canaux disponibles.

Les actes incompatibles avec le Code doivent être corrigés rapidement et les collaborateurs qui ont violé le Code sont passibles de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat de travail.

Lorsqu'une violation du Code a pour conséquence un délit punissable par la loi, Securitas peut informer les autorités d'une telle violation.





PROTECTAS SA fait partie du groupe Suédois Securitas AB, leader mondial en matière de sécurité (qui par ailleurs n'a aucun lien d'affiliation avec la société suisse du même nom Securitas AG). Disposant d'une vaste gamme de services de Surveillance et de Mobile spécialisés, de solutions technologiques et de conseil en sécurité, nous sommes en mesure de proposer des prestations sur mesure adaptées aux besoins et exigences individuels de tous les clients, ceci afin de fournir les solutions de sécurité les plus efficaces. Partout, des plus petites entreprise aux multinationales sans oublier les Aéroports et autres sites à risques, nos 320'000 employés font quotidiennement la différence.



**PROTECTAS SA**  
T 058 123 0 123  
swiss@protectas.com  
www.protectas.com